

Que le ministre des Finances et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures fassent le plus tôt possible une déclaration conjointe à l'appel des motions afin de nous expliquer les répercussions qu'aurait un tel état de choses sur les consommateurs canadiens ainsi que sur nos engagements d'aide à l'étranger, en précisant les mesures d'urgence qui ont sans doute été élaborées pour faire face à une crise de ce genre.

**Mme le Président:** Pour présenter une mesure de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### L'OCTROI AUX AMBASSADEURS ET AUX DIPLOMATES DU PRIVILÈGE DE VOYAGER EN PREMIÈRE CLASSE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 pour soulever une question urgente et présenter une motion qui ralliera, j'espère, l'appui de tous les députés à la Chambre car elle a trait aux arrangements de voyage de nos ambassadeurs et chefs de poste qui représentent le Canada à l'étranger.

Comme nos ambassadeurs et chefs de mission doivent voyager en classe économique pour se rendre du Canada à leurs postes à l'étranger, ce qui représente souvent des vols longs et épuisants, alors que les parlementaires jouissent du privilège de la première classe au Canada, je propose, appuyé par le député de Vancouver Quadra (M. Clarke):

Que la Chambre enjoigne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et à son collègue, le président du Conseil du Trésor, de prendre les mesures requises pour assurer à nos ambassadeurs et chefs de mission les privilèges de voyage à l'extérieur du Canada dont jouissent déjà les parlementaires au Canada, étant donné que nos diplomates et les parlementaires représentent, bien qu'à des titres divers, tous deux le Canada.

**Mme le Président:** Cette motion exige le consentement unanime de la Chambre pour être présentée. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

### QUESTIONS ORALES

[Traduction]

#### LES FINANCES

##### LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT—L'AIDE AUX CANADIENS ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances ou, en son absence, au ministre suppléant qui est, je crois, le président du Conseil du Trésor. Le taux d'escompte de la Banque du Canada est monté hier à 13.95 p. 100. Les banques canadiennes ont haussé leur taux préférentiel à 14.5 p. 100. Pour la petite entreprise, cela correspond à un taux de 15.5 ou 16 p. 100. Je ferai remarquer au ministre que, selon Statistique Canada, la productivité de l'industrie manufacturière a chuté de juillet à septembre, à 78.5 p. 100, soit le niveau le plus bas des 18 dernières années. La hausse des taux d'intérêt ne contribuera certes pas à arranger les choses.

#### Questions orales

Compte tenu de ces faits, le gouvernement mettra-t-il en œuvre des programmes pour aider les propriétaires actuels et éventuels, de même que les détenteurs d'hypothèques, à absorber le coût de ces taux d'intérêt élevés, et un programme d'allocations au logement pour les locataires? Le gouvernement lancera-t-il un programme de crédit d'impôt à l'énergie ou un autre programme semblable pour aider les Canadiens économiquement faibles à absorber ces coûts supplémentaires?

● (1115)

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)):** Madame le Président, j'aimerais rappeler au député que cette hausse de .89 p. 100 du taux d'escompte n'est pas la plus forte que le Canada ait connue. Il doit se rappeler très bien que le 25 octobre 1979 le taux d'escompte avait augmenté de 1.75 p. 100, faisant monter de 12.25 p. 100 à 14 p. 100 les taux d'intérêt au Canada. Et le député se souvient qui était premier ministre et qui était ministre des Finances à ce moment-là. Le député a fait allusion à certaines difficultés dans le secteur industriel pour un trimestre donné. Toutes statistiques, dans le temps, signifient plus ou signifient moins. Si le député examine les statistiques les plus récentes, il s'apercevra par exemple que dans le secteur manufacturier les rendements ont augmenté, qu'il y a eu reprise de la production. Il devrait savoir également qu'à cette époque particulière il y a eu des investissements relativement importants dans ce domaine et que ces investissements ont pu créer un certain ralentissement de la production des biens manufacturés. Si on fait l'examen du tableau de façon générale, on s'aperçoit que ce tableau n'est pas si sombre et qu'il laisse présager une reprise.

[Traduction]

**M. Crosbie:** Madame le Président, si le ministre doit répondre aux questions, j'aimerais qu'il fasse un véritable effort en ce sens. L'industrie manufacturière n'a jamais été aussi loin de fonctionner à pleine capacité depuis 18 ans. La situation n'est plus la même que l'an dernier: c'est à une situation de récession que nous avons affaire; qui plus est, les taux d'intérêt grimpent. Ils sont rendus au même point que l'automne dernier, lorsque nous étions au pouvoir. Je rappellerai au ministre certaines paroles de l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce, prononcées au nom de son parti, le 6 novembre 1979 ici même. Je les cite:

Les libéraux et moi-même exigeons que des mesures soient prises immédiatement pour empêcher que cette politique conservatrice du taux d'intérêt élevé ne fasse souffrir des millions de Canadiens et leur famille.

Telle était la position de son parti l'an dernier. C'est à notre tour de demander au gouvernement de traduire dans les faits leurs rigoureuses déclarations de l'an dernier et de prendre les mesures nécessaires pour venir en aide aux millions de Canadiens touchés par la politique des taux d'intérêt élevés en période de récession. Nous ne traversons pas une récession l'automne dernier, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Qui plus est, le ministre a prévu que le produit national brut serait inférieur de 1 p. 100 cette année à celui de l'an passé. Si le ministre répond, j'aimerais qu'il nous annonce qu'il va prendre des mesures en faveur de ces millions de Canadiens en difficulté.